

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

visée à l'article R. 121-19 du code de l'environnement

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, Q ENERGY France, ouvre, à son initiative, une concertation préalable du 25 mai 2023 au 8 juin 2023 inclus pour son projet de parc solaire « Noue-Le-Loup », sur la commune des Rivières-Henrueil (51300).

Le présent projet sera composé d'environ 6 400 panneaux solaires, représentant 3 500 KWc de puissance totale, ainsi que d'un poste de livraison et deux transformateurs.

Le projet pourrait alimenter l'équivalent de la consommation électrique d'environ 1800 personnes (chauffage inclus).

Pendant la durée de la concertation préalable, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance de ce dernier sur le site internet <https://qenergy.eu/france/fr/noue-le-loup/> ou encore à la mairie des Rivières-Henrueil (51300), où sera mis à disposition un dossier de concertation.

Le public pourra également adresser à Q Energy France ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse mail suivante : **fr-solaire@qenergyfrance.eu**. Il conviendra de préciser dans l'objet du message : « Concertation préalable – Observations ».

Des observations peuvent également être envoyées à l'adresse postale suivante :

A l'attention d'Hugo Cornuel
Bâtiment Ampère E+
34-40 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie.

Un registre papier sera également laissé à disposition, dans chaque mairie, et sera accessible aux horaires d'ouverture de la mairie. Une permanence publique sera organisé à l'adresse suivante :

La Salle Conviviale

51300 Rivières-Henrueil

: le 25 mai 2023 de 18h00 à 20h30

Le bilan de la concertation préalable sera publié dans les 3 mois suivant la fin de la concertation sur le site internet dédié au projet.